



MÉTÉO SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

ANALYSE DE L'ACTUALITÉ POLITICO-SÉCURITAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

OCTOBRE 2024

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, la question électorale a été au centre des débats courant octobre. Si dans certains pays, le nombre de mandats et la date d'élections font polémique, d'autres demeurent soit en pleine période électorale en plus des élections législatives sénégalaises consacrant l'hégémonie du Parti Pastef d'Ousmane Sonko. Pendant ce temps, le terrorisme ne finit pas d'aggraver la situation sécuritaire régionale. L'accalmie était presque espérée pendant qu'on assiste aujourd'hui à une résurgence des attaques terroristes, remettant ainsi en cause l'efficacité du partenariat sécuritaire. Cette situation est-elle à l'origine du renouvellement des partenariats dans lequel s'inscrivent nombre de pays ? En tous les cas, les urgences ne sont plus que strictement sécuritaires au regard, non seulement, des catastrophes naturelles qui plongent nombre d'africains dans une crise humanitaire, mais aussi de certaines arrestations mettant à l'ordre du jour la réduction de l'espace civique et une menace sur les libertés fondamentales. Cette édition du Météo Sahel du mois d'octobre du Timbuktu Institute, revient entre autres, sur ces diverses évolutions avec l'analyse de l'actualité sociopolitique et sécuritaire.

BÉNIN

Boko-Homéky, une affaire à tiroirs

Au Bénin, l'actualité a été fortement marquée par des rebondissements dans le feuilleton de la tentative présumée de coup d'Etat des anciens proches du président Talon, Olivier Boko et Oswald Homéky. Le 23 octobre, l'homme d'affaires béninois Olivier Boko a comparu de nouveau à la barre de la commission d'instruction de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet). L'audience devait être suivie d'une nouvelle convocation, prévue deux jours plus tard. Mais les avocats de l'homme d'affaires béninois ont pu obtenir un report d'une semaine. Par ailleurs, le commandant de la garde républicaine Dieudonné Tévoédjrè, qui avait été relâché dans la foulée des arrestations de Boko et de Homeky, a été lui aussi, une fois de plus, écouté par la chambre d'instruction de la Criet. Il l'avait déjà été, le 1er octobre 2024. Dans les jours qui ont suivi l'arrestation de Boko, le coordonnateur des réseaux, Hosée Houngnibo n'a pas manqué d'exprimer son indignation sur les réseaux sociaux. Lundi 7 octobre, il a été arrêté par des agents du Centre National des Investigations Numériques (CNIN), pour des faits « d'incitation à la rébellion et de harcèlement par voie électronique. » Une semaine plus tard, il est placé sous mandat de dépôt après avoir été présenté à la Criet.

Pour autant, le feu de la controverse au sujet de cette présumée tentative de putsch, reste loin d'être éteinte au sein de la classe politique, en l'occurrence, au sein de l'opposition.

Selon l'ancien ministre Candide Azanaï - désormais opposant - , la thèse du complot paraît peu vraisemblable et aurait plus affaire à « montage politique opportuniste ». Dans un post publié sur sa page Facebook, il a déclaré : « Il n'y a ni coup d'État, ni tentative de coup d'État, ni préparatif de coup d'État (...) Vous n'avez nullement besoin d'aller loin pour vous convaincre que ce 23 septembre 2024, il s'agissait d'une mise en scène à des fins inavouées, en lien avec les échéances électorales de 2026 et la phobie de l'après 2026. » Elucubration ou pas, l'éventualité d'un lien entre cette affaire et la présidentielle de 2026, s'est également laissée entendre, chez une partie de l'opinion publique béninoise. Réagissant à ces bruissements, le porte-parole du gouvernement Wilfried Léandre Houngbédji, s'est voulu clair. « Si par extraordinaire demain le président même changeait d'avis et souhaite continuer, je lui dirai président, j'ai déjà dit aux Béninois que c'est deux. Vous m'avez encouragé. Je n'irai pas leur dire que vous allez revenir. Ce n'est pas possible ; donc on trouve quelqu'un d'autre », a-t-il déclaré. Une chose est sûre, la Constitution ne permet pas à Talon de briguer un troisième mandat, l'intéressé lui-même, ayant officiellement déclaré en février dernier qu'il ne se représentera pas.

Le 28 octobre, un communiqué du président du parti – proche de Talon - Union Progressiste Le Renouveau (UPR), Joseph Djogbénu, a notifié la révocation de Christelle Houndonougbo de son poste de Directrice de l'administration du parti, pour « faute grave ». La raison selon le document : « Christelle Houndonougbo a, de son propre chef et sans en avoir reçu pouvoir spécial ou une quelconque habilitation du Parti et encore moins informé son président, engagé, poursuivi et conclu le 8 octobre 2024, un contrat qualifié "mémoire d'accord" qui engage le parti à l'égard d'un cabinet dénommé "Particip GmbH". » Certains acteurs de l'opinion publique, tentent d'établir un lien entre cet événement et Olivier Boko. En effet, le jour de l'anniversaire de ce dernier (le 2 octobre), elle s'est fendue d'un post sur Facebook, où elle lui affirmait sa solidarité. « Un frère reste un frère en toutes circonstances. Encore plus en période de grandes épreuves », déclarait-elle.

Au Nord, la situation sécuritaire montre une accalmie. Pour le moins, aucune nouvelle attaque n'a été enregistrée. Une commission parlementaire « Sécurité et Défense » constituée de députés de la mouvance et de l'opposition, se sont rendus dans le septentrion pour une évaluation de l'action de gouvernement contre le terrorisme, en particulier le plan Mirador. Après une tournée de 4 jours – du 26 au 30 octobre – dans les localités de Banikoara, Kaobagou, Guimbagou, Matéri, Malanville, Porga, Koalou/Kourou, la commission dresse un compte rendu qui se veut rassurant. « En termes d'effectifs, en termes d'équipements, en termes de plan de riposte, en termes d'organisation, nous avons tous salué ce que nous avons vu, tous à l'unanimité. Il n'y a pas une seule voix discordante », a félicité le président de la commission, Abdoulaye Gounou, député de la majorité au pouvoir. Même son de cloche chez Constant Nahum, élu du parti d'opposition Les Démocrates. « Quand il y a feu à la maison, il n'y a pas d'opposants (...) Nous sauvegardons les intérêts du peuple. La riposte côté béninois est percutante (...) Actuellement, il n'y a plus d'attaque, mais on est en alerte rouge et maximale », a-t-il tempéré pour sa part.

BURKINA FASO

Entre insécurité endémique et réduction continue de l'espace civique

Au Burkina Faso, la question de la tentative de déstabilisation du pays par le voisin ivoirien refait surface et prend une autre tournure. En effet, le gouvernement burkinabè a brandi des preuves à l'attention de la population et de la communauté internationale. A la télévision nationale (Radiodiffusion Télévision Burkinabè) les autorités ont transmis une vidéo qui montre les aveux du commandant Ahmad Kinda obtenu suite à son arrestation. Rappelons que Kinda est l'ancien chef des forces spéciales et considéré comme l'un des "cerveaux de la dernière tentative de déstabilisation du pays". Les critiques ne manquent pas face à cette attitude du gouvernement. Mais les souteneurs de la junte semblent ne pas cautionner les attaques contre les dirigeants du pays. Ces souteneurs du régime militaire sont en train de traquer les voix critiques du régime, en proférant des menaces et parfois attaquant des récalcitrants. Ils sont appelés le Bataillon d'Intervention Rapide de la communication (BIR) avec comme objectif de défendre les militaires au pouvoir. Les détracteurs sont désormais mis en garde contre leurs actes et allégations contre le pouvoir actuel. D'ailleurs, la trahison est désormais élevée au rang de crime. Prenant part à la journée d'engagement patriotique, le Chef de l'État a tenu à dénoncer ce qu'il a qualifié de crime le plus grave contre la Nation.

Il a profité de ce rendez-vous solennel pour citer l'exemple de l'assassinat de l'ancien homme fort Thomas Sankara comme illustratif de la trahison d'Etat. D'ailleurs, pour lui rendre un vibrant hommage, les représentants du peuple ont voté à l'unanimité la révision de la devise du Burkina Faso, ce 29 octobre. Ainsi, de « Unité – Progrès – Justice » elle passe à « La Patrie ou la mort, nous vaincrons ».

Sur le volet sécuritaire, des arrestations pour terrorisme continuent de faire débat avec la condamnation de onze personnes. Le 4 octobre dernier, un communiqué du Pôle judiciaire spécialisé dans la répression des actes de terrorisme a annoncé la condamnation à des peines de prison allant de 7 à 21 ans ferme avec des amendes de deux à cinq millions de FCFA. Les nouvelles autorités semblent avoir pris à bras-le-corps la question du jugement des terroristes avec 67 dossiers impliquant 110 personnes (communiqué). Malgré ces arrestations tous azimuts, le terrorisme continue toujours de gagner du terrain, plongeant les populations dans l'insécurité. C'est, en grande partie cette situation qui explique la vague de réfugiés vers le nord de la Côte d'Ivoire pour y trouver refuge. En parallèle, on note des exactions des supplétifs civils de l'armée qui viseraient particulièrement l'ethnie Peul, ce qui augmente le nombre de réfugiés dans cette partie du pays.

Pendant ce temps, aux alentours de Markoye, une opération d'envergure a permis à l'armée de mettre la main sur des terroristes ce 10 octobre. En effet, un dénommé Adama Oumarou, cerveau de l'Etat Islamique au Grand Sahara a été neutralisé avec une vingtaine de ses acolytes.

Devant la nation, le 5 octobre, le président de la transition burkinabè a profité du deuxième anniversaire de son accession au pouvoir pour annoncer de nouveaux équipements dont se dote l'armée pour mieux sécuriser le pays en proie à une insécurité grandissante. Ainsi, il a promis du matériel militaire dix fois plus performant et l'accroissement des effectifs pour reconquérir les zones qui, rappelons-le, sont pour la plupart, occupées par des djihadistes. Au lendemain de sa prise de parole devant ses compatriotes, une attaque a été enregistrée dans le nord-est du pays à Manni. Cette attaque meurtrière qui a ciblé le principal marché de la ville et a fait au moins 10 morts et plus de cinquante blessés inquiète de plus en plus les populations qui sont dans un désarroi profond.

Une autre attaque a fait 79 morts à Seytenga, plongeant le pays dans un deuil national de trois jours. Ce mois a été également marqué par l'enlèvement, le 10 octobre, de deux avocats Me Gontrand Somé et Me Christian Kaboré sur la RN1 alors que ces derniers allaient vers Bobo. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) semblent avoir pris le problème d'insécurité au sérieux même si la situation reste toujours préoccupante. Notons que les nouvelles autorités se sont orientées vers la Russie pour nouer un partenariat en matière militaire suite à l' « échec » des pays occidentaux, notamment la France, à lutter contre le terrorisme dans les pays du Sahel. Il faut dire que les attaques terroristes se sont multipliées sous l'ère Traoré, mettant ainsi les populations dans une insécurité profonde au regard du nombre d'attaques terroristes qui sont passées à 2900 sur une période de deux ans.

CÔTE D'IVOIRE

Remous politiques et diplomatiques avec Ouagadougou en prélude des présidentielles

Le mois dernier, Abidjan a formellement démenti les accusations des autorités burkinabé de volonté de déstabilisation de leur pays. Pour rappel, les autorités militaires avaient ouvertement accusé la Côte d'Ivoire d'avoir participé à une campagne de déstabilisation de leur pays. A l'issue du conseil des ministres fin septembre, Amadou Coulibaly porte-parole du Gouvernement avait rassuré la population en ces termes : "La Côte d'Ivoire est une terre d'hospitalité, une terre d'accueil (...). Elle n'a pas l'intention de le faire, puisque, dans tous les cas, c'est ici que tous les pays qui ont quelques difficultés voient leurs ressortissants venir" (communiqué) Le nord de la Côte d'Ivoire a accueilli récemment plusieurs réfugiés venus du Burkina notamment des Peuls. Ils sont plus de 6000 et ont laissé derrière eux biens et bétails pour s'installer dans les sites d'hébergement. D'après un des leurs, "(...) On a été bien accueilli, on se sent bien ici". Cette partie de la Côte d'Ivoire est devenue un "site de recasement" pour des migrants qui ont quitté le Burkina pour des raisons sécuritaires. Ce qui appelle à plus de vigilance notamment dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Pour rappel, la chargée d'affaires de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Ouagadougou a été rappelée par le Directeur de cabinet du Ministre des affaires étrangères sans que les autorités ivoiriennes ne soient informées.

Gbagbo et l'AES....

Quelques événements politiques ont aussi marqué l'actualité de la Côte d'Ivoire de ce mois d'octobre. L'éventualité d'une candidature du Président sortant continue de semer la polémique chez observateurs et la classe politique. Selon Laurent Gbagbo, l'actuel Président aurait manifestement violé la Constitution en voulant solliciter un quatrième mandat. Il a traité d'horreur ce mandat de trop puisque les textes du pays limitent à deux le nombre de mandats. Malgré sa situation confuse sur sa participation ou non, Gbagbo est toujours déterminé à jouer un certain rôle dans ces présidentielles à venir en étant candidat comme les autres. Il promet, entre autres, d'améliorer les relations entre la Côte d'Ivoire et l'AES s'il est promu à la tête du pays. Il se positionne ainsi comme un candidat qui soutient les militaires à Ouagadougou malgré les accusations de déstabilisation indexant le pays de Houphouët. Par ailleurs, un de ses proches a été enlevé par des individus non identifiés. D'après le communiqué du Parti des Peuples Africains - Côte d'Ivoire (PPA-CI), Charles Rodel Dosso a été kidnappé à son domicile devant les membres de sa famille. Ils ont ainsi accusé le régime actuel de verser dans la "dérive dictatoriale" pour museler l'opposition depuis son accession à la magistrature suprême.

Beaucoup d'observateurs et membres de la société civile continuent d'appeler à la paix et au calme pour des élections apaisées. Pendant ce temps, des partis politiques incitent les populations à s'inscrire massivement sur les listes électorales pour une grande participation. Rappelons qu'en Côte d'Ivoire, en octobre, les chiffres relatifs aux inscriptions sur les listes électorales sont inquiétants : 1 personne sur 3 n'est pas déclarée à l'état civil, 4 millions en âge de voter ne sont pas sur les listes électorales. C'est ce qui avait poussé d'ailleurs des acteurs politiques et des membres de la société civile à demander une prorogation de la date butoir. Il est à noter, sur le terrain, qu'il n'y a pas eu un grand rush, ce qui a poussé les autorités à repousser la date limite jusqu'au 17 novembre prochain. Cette mesure vise à inciter les ivoiriens à s'inscrire massivement sur les listes électorales.

Dialogue et soupçons ...

Au même moment, des rivalités et des remous internes sont notés de part et d'autre. Du côté du pouvoir, Alassane Dramane Ouattara (ADO) a instruit son haut représentant d'enclencher des médiations dans le parti à l'intérieur des régions. Cette mission a pour objectif de mettre un terme aux querelles internes afin de maintenir la cohésion entre militants. Du côté de l'opposition également, des missions de médiation sont initiées pour rapprocher les positions.

En effet, des élus du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire ont organisé, le 3 octobre dernier un déjeuner pour que les deux principaux protagonistes - Tidjane Thiam et Jean-Louis Billon - se réconcilient.

L'objectif de cette rencontre était de convaincre l'ex-ministre ivoirien du Commerce de renoncer à se présenter à la prochaine présidentielle. Dans le même temps, des points de discorde ont été soulevés entre l'opposition et la Commission indépendante chargée d'organiser les joutes électorales. Des débats houleux ont eu lieu lors de la rencontre du 2 octobre au sujet de la révision de la liste électorale avec la participation de la classe politique et de l'opposition. Beaucoup d'observateurs n'ont pas confiance en la Commission Électorale Indépendante pour l'organisation d'élections libres et transparentes.

Pendant ce temps, un problème ayant secoué l'Université a retenu l'attention des autorités durant ce mois. Le 30 octobre dernier, le gouvernement a sorti un décret visant à dissoudre les associations syndicales d'étudiants suite aux échauffourées qui ont eu lieu dans l'enceinte de l'université avec son lot de dégâts. En effet, une descente sur le terrain a permis de saisir un important arsenal d'armes blanches qui étaient stockées afin de "commettre des crimes et semer le désordre" au sein du campus et même hors du campus. Cette situation inquiète les populations en cette période pré-électorale où la violence est de plus en plus notée.

MALI

Les nouveaux généraux, Wagner et les interrogations sécuritaires

Au Mali, l'actualité du mois d'octobre est marquée par la montée en grade du Colonel Assimi Goïta suite à une décision prise en conseil des ministres le 16 octobre 2024. Élevé au rang de Général d'armée cinq étoiles, il devient le plus haut gradé du pays après Moussa Traoré et Amadou Toumani Touré qui ont tous accédé au pouvoir par coups d'État. Durant cette cérémonie de consécration, le Général Assimi Goïta a également élevé au rang de général de corps d'armée les cinq officiers qui ont participé au renversement du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta en 2020 et, dans la foulée, le porte-parole du gouvernement Abdoulaye Maïga au rang de général de division. Malgré la question sur sa probable participation à la prochaine présidentielle sur laquelle il ne s'est toujours pas prononcé malgré la proposition de ses soutiens dans les recommandations à l'issue des journées de consultation initiées par le pouvoir, le Président malien de la transition a tenu à faire une parade en pick-up au grand bonheur de ses sympathisants sortis nombreux pour l'acclamer.

Les opposants du régime du désormais Général Assimi Goïta, dénoncent une auto-élévation de la part du président de la transition et de ses lieutenants. C'est ce que dénonce l'ancien Premier ministre sous IBK, Moussa Mara qui se prononce désormais de façon discrète, parfois anonyme pour éviter la répression. « Je suis doublement peiné.

La première peine, c'est que les traditions maliennes font qu'on ne s'élève pas soi-même, ce sont les autres qui nous élèvent. Le fait de se gratifier, cela diminue grandement le mérite de la gratification », a-t-il affirmé.

L'ère de la nationalisation semble être une réalité même dans le domaine des télécommunications au Mali. Alors que le Gouvernement Malien réclame 165 milliards de francs CFA à la SOTELMA, celle-ci lui réclame à son tour de l'argent. Dans cette confrontation, la société qui constitue avec Orange, les deux plus grands opérateurs de téléphonie au Mali, risque de se faire retirer sa licence qui expire cette année. Pour rappel, le ministre Malien Alousseni Sanou a catégoriquement refusé la compensation proposée par SOTELMA au motif qu'il s'agirait de « charges de natures différentes dont les montants ne sont pas encore validés. » Après avoir révélé au grand public le nouveau code minier en 2023, le gouvernement de transition malien fait face à toute compagnie minière présente dans le pays pour un respect strict dudit code. Résultat : trois producteurs d'or actifs au Mali que sont Allied Gold, B2Gold et Robex ont pris la décision de faire passer leurs opérations dans le strict respect du nouveau code minier.

Au Mali, comme dans les deux autres pays membres de l'AES, les attaques meurtrières n'arrêtent pas de se multiplier malgré les initiatives de l'organisation, malgré la collaboration entre les militaires et les mercenaires russes du groupe Wagner. En effet, après les attaques du JNIM en septembre à Bamako et les affrontements entre l'armée malienne et les mercenaires de Wagner contre les rebelles indépendantistes du Cadre stratégique permanent pour la défense du peuple de l'Azawad (CSP-DPA), les relations entre les FAMA et les la Russie semblent se détériorer.

Après la reprise de Kidal en Novembre 2023, les forces armées maliennes poursuivent leur reconquête du territoire national qui est l'une des priorités du gouvernement de transition depuis 2020. En effet, les affrontements d'une grande envergure en juillet entre les militaires maliens et leurs alliés russes contre les séparatistes du Nord, auraient fait beaucoup de victimes tant du côté de l'armée malienne que du côté des séparatistes situés à Tinzaouatene au niveau de la frontière avec l'Algérie. « Les combattants de l'Azawad contrôlent la situation à Tinzaouatene et plus au sud dans la région de Kidal. Les mercenaires russes et les Forces armées maliennes (Famas) ont fui. D'autres se sont rendus », a annoncé à l'AFP Mohamed Elmaouloud Ramadane qui est le porte-parole du CSP-DPA. Alors que les séparatistes parlaient d'un hélicoptère de l'armée malienne touché et qui se serait écrasé au sol, les militaires maliens parleraient d'un « atterrissage d'urgence » de l'hélicoptère.

Lorsque l'AFP annonce : « Les gens du CSP sont toujours à Tinzaouatene. L'armée et Wagner n'y sont plus », était-ce pour annoncer un échec de l'armée malienne ? Le cas contraire, l'on pourrait se demander à quelle titre l'armée malienne et les mercenaires russes du groupe Wagner ont mené une opération offensive qualifiée de « Vengeance » par Jeune Afrique ? Pour sa défense, l'armée malienne aurait mené cette opération en octobre 2024 dans l'optique de récupérer les corps des soldats tombés lors des derniers affrontements. C'est à se demander si la collaboration entre l'armée malienne et le groupe Wagner est favorable à la stratégie de récupération du territoire par le gouvernement de transition au Mali Certains évoquent même les prémices d'une rupture de la collaboration. Et pour cause, certains hauts-gradés de l'armée malienne se seraient plaint du comportement des mercenaires russes qui, dans les boucles de Telegram, parleraient d'un « manque de professionnalisme » des militaires maliens. Selon Mathieu Olivier dans décryptage en vidéo, « Depuis l'arrivée de Wagner, il y a toujours eu une forme de mépris de la part des mercenaires russes envers l'armée malienne. Ils sont arrivés dans une position de sauveurs et, donc, ils n'avaient pas une très bonne image de l'armée malienne ». À en croire M. Olivier, les deux alliés ne seraient pas partis sur un mauvais départ. Pendant qu'on parle de rupture entre le Mali et le groupe Wagner, le Président sénégalais qui a été désigné par la CEDEAO facilitateur de ses relations avec l'AES a confié cette tâche à son envoyé spécial Abdoulaye Bathily qui s'est d'abord

rendu au Burkina Faso, puis au Mali pour leur témoigner de toute la solidarité du Sénégal quant aux nombreuses attaques terroristes auxquelles les pays de l'AES font face.

Tandis que la demande de mise en liberté provisoire d'Étienne Fakaba Cissoko accordée par le juge lui a été refusé par le parquet du fait de la gravité des faits dont il est accusé, l'une des voix crique du pouvoir voit sa santé se dégrader du fait des difficiles conditions de sa détention. Pour rappel, il a été accusé d'« atteinte au crédit de l'État », « injures » et « diffusion de fausses nouvelles perturbant la paix publique ».

En plus des nombreux défis que le Mali doit relever, le pays fait face à des inondations aux bord du fleuve à Bamako et surtout à Gao dans le Nord qui affectent l'agriculture avec des champs submergés, mais qui risquent de retarder la rentrée des classes déjà reportée au 04 novembre 2024 avec près de 400 écoles inondées ou endommagées. Il semble difficile de trouver des espaces d'accueil pour tous les sinistrés dans un pays qui compte au moins 330 000 déplacés. Le Bilan est passé à 84 morts avec des prévisions inquiétantes de la météo.

MAURITANIE

Mauritanie : enjeux d'une coopération renforcée avec le Sénégal

Les relations historiques entre le Sénégal et la Mauritanie sont renforcées par la découverte du gaz sur la frontière maritime, en 2015. Cette découverte marque une nouvelle page dans l'histoire des deux pays. Dès lors, les autorités des deux pays multiplient leurs rencontres et leurs échanges, comme en témoigne le premier Forum Économique Mauritanien-Sénégalais (FESM) tenu à Dakar du 30 septembre au 1er octobre. Lors de cette rencontre, Mr Mohamed Mohamed Maalamine Khaled, ministre de l'Énergie et du Pétrole, a informé de son entière satisfaction quant aux avancées significatives du « Grand Ahmeyim » ou « Tortue », projet de gaz commun entre la Mauritanie et le Sénégal et a rendu public le taux d'avancement de 95% ; ce qui devrait permettre de s'acheminer vers une première exploitation en 2025. L'un des faits rassurants de cette coopération est également l'implication de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) qui doit assurer l'aspect hydroélectrique.

Au-delà des opportunités économiques communes, ce projet gazier, signé il y a six ans, renforce les liens de coopération entre les deux pays voisins. Le Forum Économique Mauritanien-Sénégalais (FESM) qui a vu la participation du Ministre sénégalais de l'Énergie, du Pétrole et des Mines et son homologue mauritanien, Mohamed Mohamed Maalamine Khaled, entre dans cette logique.

Quant à la question de politique intérieure, les élections présidentielles passées ont manifestement démontré la faiblesse de l'opposition due à son éclatement devant un parti au pouvoir qui a fédéré autour de lui plusieurs forces politiques. En vue d'une réorganisation stratégique, Biram Dah Abeid du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD) et Mohamed Ould Maouloud de l'Union des Forces de Progrès (UFP) ont manifesté leurs volontés de raffermir leur coopération politique et l'unité de l'opposition antisystème. Ce souhait commun s'est concrétisé ce 10 octobre à travers la visite d'une délégation de l'UFP dirigée par Maouloud au siège de la coalition « anti-système » dont le leader abolitionniste, Dah est la tête de file. À la suite des échanges à huis clos, les deux responsables ont organisé une déclaration à la presse afin d'afficher publiquement leur bonne entente malgré les accusations de part et d'autre durant la guerre médiatique qui a accompagné les élections présidentielles.

Cependant, en dehors des aspects politiques ayant largement fait actualité, La Mauritanie, tout comme son voisin sénégalais, a fait face à la soudaine montée des eaux du fleuve qui entraîné des inondations, impactant directement les localités riveraines en les rendant inhabitables, et causant plusieurs dégâts matériels.

Dès lors, l'intervention du Gouvernement ne s'était pas faite attendre car le Comité ministériel chargé du suivi de la mise en œuvre du Plan national d'intervention d'urgence s'était réuni sous la présidence du Premier ministre Mokhtar Diay afin de donner une réponse efficace à la dimension de la catastrophe. De ce fait, le premier acte posé est l'envoi d'une délégation gouvernementale sur les lieux du sinistre, portant le message de solidarité du Président, tout en évaluant l'ampleur des dégâts.

En plus des promesses de distribution de denrées alimentaires et de soins médicaux, des abris temporaires ont été installés pour accueillir les personnes déplacées.

En vue d'éviter de prochaines inondations dues à la montée du fleuve, le Gouvernement œuvre à renforcer les systèmes d'alerte précoce et les infrastructures hydrauliques.

NIGER

Entre élans souverainistes et défis sécuritaires

Les relations bilatérales entre le Niger et la France sont entrées dans un cycle de détérioration progressive depuis le coup d'État militaire du 26 juillet. Après le départ des forces françaises et l'expulsion de l'ambassadeur français du territoire nigérien, le Gouvernement de transition est passé à la débaptisation de lieux emblématiques de Niamey qui portaient des noms français. Pour le Colonel-major Abdourahmane Amadou, Ministre de la Jeunesse et porte-parole du régime en place, ces noms liés à la France replongent le peuple dans le souvenir douloureux des souffrances et des brimades de la colonisation. De ce fait, désormais, l'avenue Charles de Gaulle porte le nom de Djibo Bakary, une figure politique qui a grandement contribué à l'indépendance du Niger, et une plaque à l'effigie de Thomas Sankara remplace le portrait de Parfait-Louis Monteil qui était un explorateur et commandant français. La démarcation avec l'héritage français est perceptible aussi dans le changement de l'hymne national, le chant « Lan Nigérienne » composé par le français Maurice Albert Thiriet cède la place à « Pour l'honneur de la patrie ».

Cependant, sur le plan sécuritaire, le Gouvernement de transition rencontre encore des difficultés sur le terrain où les attaques contre les populations et les forces de défense et de sécurité ne cessent de faire l'actualité.. En effet, situé à 245 km d'Arilit, la localité frontalière d'Assamaka et des endroits environnants ont été pris pour cible par les groupes terroristes

JNIM et FAL (Forces Armées Libres) le 19 octobre. Le bilan faisait état de six militaires et un civil tués. Par ailleurs, les FAL seraient dirigées par l'ancien ministre d'État, Risa Ag Bola, qui est en asile en France. Ce qui, pour certains, corrobore les suspicions de soutien de la France aux groupes armés avec l'objectif d'arrêter la montée en puissance de l'Alliance des États du Sahel, de quoi détériorer davantage les relations entre le Niger et la France.

Par ailleurs, sous le motif d'accusations de complot contre l'État et la transition, ce 10 octobre, le Général Tiani a signé un décret controversé pour déchoir temporairement neuf personnalités. En effet, ces derniers, non moins proches de l'ancien Président de la république, privés de leur nationalité et en exil depuis le coup d'État, sont connus pour avoir remis en cause la légitimité du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP). Cette décision se base sur le fichier national adopté au mois de septembre en vue de lister d'éventuelles personnes en lien avec des actes de terrorisme et d'atteinte aux intérêts de l'Etat. Ces neuf déchus « considérés comme en fuite » par les autorités nigériennes, seraient victimes d'« une procédure irrégulière » selon l'ONG Human Rights qui voit dans ce décret, une entrave aux droits fondamentaux.

NIGÉRIA

Entre tragédies et réformes : le Nigeria face aux défis humanitaires et économiques

Le Nigeria traverse une période de crises humanitaires et économiques majeures, aggravées par des incidents tragiques et des réformes économiques. Le 1er octobre 2024, un naufrage près de Mokwa, au centre-nord du pays, a coûté la vie à au moins 16 personnes et laissé de nombreux disparus. Environ 150 survivants ont pu être secourus, mais cet incident met en lumière les dangers des cours d'eau mal régulés et des embarcations souvent surchargées, un phénomène courant dans le pays, surtout en saison des pluies. À peine deux semaines plus tard, une explosion de camion-citerne dans l'État de Jigawa a tué 140 personnes, révélant l'insuffisance des mesures de sécurité pour le transport de carburant, un problème que les autorités appellent à réviser pour éviter de tels drames.

En outre, une autre explosion de camion-citerne dans le nord du Nigeria, près de Majia, a causé la mort de 94 personnes et en a blessé environ 50 autres, selon la police. L'accident est survenu lorsque le conducteur du camion a perdu le contrôle pour éviter une collision. La situation a dégénéré lorsque des habitants, tentant de récupérer le carburant déversé, ont repoussé les policiers venus les éloigner. Ces incidents sont fréquents au Nigeria, où les infrastructures routières précaires et les pratiques illégales de siphonnage de carburant aggravent les risques d'accidents et de pertes humaines.

Pendant ce temps, l'État de Kogi est frappé, depuis un mois, par de graves inondations qui ont détruit des infrastructures, laissé près de deux millions de personnes sans abri et ruiné des milliers d'hectares de terres agricoles. Malgré les efforts des autorités locales, les besoins des sinistrés restent immenses, et les appels à l'aide se multiplient pour éviter des pénuries alimentaires et des épidémies, notamment de choléra. Face à cette urgence, l'ONU a débloqué 5 millions de dollars pour les victimes des inondations, une aide s'ajoutant aux fonds déjà octroyés par le Fonds humanitaire nigérian pour soutenir les populations déplacées. Ces catastrophes naturelles accentuent les défis économiques du pays, où l'inflation et la précarité alimentaire gagnent du terrain.

La situation économique au Nigeria, déjà fragile, s'aggrave avec la hausse marquée du taux de pauvreté. Selon la Banque mondiale, 56 % des Nigériens vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, contre 40,1 % en 2018, une conséquence directe des réformes économiques du Président Bola Ahmed Tinubu. En supprimant les subventions sur l'essence et en harmonisant les taux de change du naira, le prix de l'essence a triplé, avec une récente augmentation de 16% en octobre. Cette situation provoque un mécontentement croissant au sein de la population, qui souffre d'une inflation de 30 %, alors que les salaires demeurent inchangés.

Face à cette crise économique, les deux principaux syndicats nigériens ont décidé de suspendre leur appel à la grève nationale. Cette décision intervient suite à l'annonce, par le gouvernement, de mesures visant à compenser la flambée du coût de la vie, dans un contexte où l'inflation a atteint 25 % . En renonçant temporairement à cette mobilisation, les syndicats espèrent que les nouvelles initiatives gouvernementales allégeront le fardeau économique qui pèse de plus en plus lourd sur la population.

Malgré cette crise économique, le Nigeria cherche à renforcer ses liens avec des partenaires internationaux pour stimuler sa croissance. Le Président Bola Tinubu

effectuera une visite d'État en France en novembre pour promouvoir les entreprises nigérianes et attirer les investissements français. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à attirer les capitaux étrangers en s'appuyant sur de grandes entreprises nigérianes, telles que Dangote et AccessBank, qui jouent un rôle central dans cette politique de diversification économique. En réduisant sa dépendance aux subventions publiques, le Nigeria espère ainsi renforcer sa résilience économique tout en consolidant son image de destination attractive pour les investisseurs internationaux.

SÉNÉGAL

Vers une domination du PASTEF à l'Assemblée et du champ politique sénégalais

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président Sénégalais Bassirou Diomaye Faye et l'annonce des élections législatives anticipées qui se sont déroulées le 17 novembre 2024, la campagne électorale a été officiellement lancée le dimanche 27 octobre à 00h et s'est poursuivie jusqu'au 15 novembre. Au total, quarante et une listes de coalitions et partis politiques se sont disputé 165 sièges à l'Assemblée nationale avec un enjeu crucial pour le parti au pouvoir. « Je dissous l'Assemblée nationale pour demander au peuple souverain les moyens institutionnels qui me permettront de donner corps à la transformation systémique que je leur ai promise », avait déclaré le Président Sénégalais. Les coalitions et partis politiques ont respectivement démarré leur campagne avec un itinéraire bien défini. Des alliances dont on peut retenir spécialement quatre, devaient s'affronter pour le contrôle de l'Assemblée nationale. Le Premier ministre Ousmane Sonko, chef du parti Pastef les Patriotes et tête de liste, devait faire face à d'autres coalitions avant de triompher à l'issue de ces élections en remportant le maximum de sièges à l'Assemblée nationale. La décision du Pastef de se présenter seul aux élections était une trouvaille politique d'Ousmane Sonko pour tester sa popularité auprès des Sénégalais, d'autant plus que cette

campagne électorale était, pour lui, fondamentale pour l'avenir du « Projet » du Pastef. Parmi les coalitions de l'opposition, la coalition « Sam sa Kaddu » se distinguait comme celle qui aura attiré le plus l'attention et qui était vue comme pouvant faire pencher la balance malgré ses résultats finalement loin des attentes de ses leaders. Elle était constituée d'Anta Babacar Ngom, Pape Djibril Fall et Khalifa Sall qui étaient candidats à l'élection présidentielle, avec le soutien du Parti d'Unité, de Rassemblement (PUR), de Taxawu Sénégal, et de Gëm Sa Bopp de Bougane Gueye, un leader émergent. Ce dernier avait d'ailleurs fait l'objet d'une arrestation et a écopé d'une condamnation d'un mois d'emprisonnement d'un mois avec sursis pour avoir voulu forcer le barrage des gendarmes et se rendre à Bakel pour soutenir les sinistrés des inondations. Pour rappel, le sud-est du pays, notamment Bakel et Kidira, était placé en vigilance orange avec des milliers de populations déplacées à cause des inondations dues au débordement du fleuve Sénégal et de la Falémé, un de ses principaux affluents.

Pendant ce temps, Amadou Bâ, l'ancien Premier ministre de Macky Sall était aux commandes de la coalition Jam ak Njariñ avec le soutien de Aminata Mbengue Ndiaye du Parti socialiste. Les Libéraux se retrouvaient dans la coalition Tàkku Wàttu Sénégal sans Idrissa Seck mais avec Abdoulaye Wade et Macky Sall. À se demander si la hache de guerre ne serait pas définitivement enterrée entre le PDS de Karim Wade et Macky Sall ? En tant que tête de liste de Takku wallu Sénégal, Macky Sall signait ainsi son retour sur la scène politique alors que la question de son presque improbable jugement devant la Haute Cour de Justice est agitée par certains militants de Pastef. « On a les moyens de lui faire payer ; on va lui faire payer ! Il a fait des choses extrêmement graves, qui sont là. La documentation est là. Les personnes avec lesquelles il dealait sont là. Les gens qu'il a pu sacrifier sont là ; et ce sont des gens qui vont témoigner contre lui, ce sont des gens qui vont sortir des documents probants contre lui ! », menaçait le DG de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), Fadilou Keita.

Les résultats provisoires des élections législatives ne souffrant pour l'heure d'aucune contestation placent le Pastef d'Ousmane Sonko largement en tête avec, en perspective, une majorité écrasante sans véritable contrepoids au sein de l'Hémicycle. Le nouveau régime dispose ainsi de toutes les cartes en main pour gouverner et dérouler la vision 2050 présentée quelques jours avant l'ouverture officielle de la campagne.

Sonko- Diomaye : Un duo menacé par la dualité ? Entre fantasmes et réalité politique

La question que les observateurs se posent est celle de savoir si le scénario de rupture que prône le régime de Bassirou Diomaye Faye est réaliste. En effet, le projet Vision Sénégal 2050 a été présenté par le Président de la République Bassirou Diomaye Faye et son premier ministre Ousmane Sonko le 14 octobre 2024 au centre international de conférence Abdou Diouf de Diamniadio. Un projet ambitieux symbolisant une jeunesse enracinée qui envisage de manière plus sereine l'avenir, pour paraphraser les propos des autorités. Le doute sur le réalisme de la « rupture » peut être endigué par la renégociation des contrats pétroliers et gaziers avec les multinationales, entamée depuis le début du second semestre par le Président de la République qui, à cet effet, a mis en place un comité d'examen des contrats stratégiques composé de hauts cadres de l'administration sénégalaise. Pendant ce temps, le prêt de 1,8 milliards de dollars que le Sénégal avait validé avec le FMI depuis juin 2024 n'a apparemment toujours pas été encaissé et cela pourrait entraver le projet Vision Sénégal 2050. D'autant plus qu'une agence de notation américaine a classé le Sénégal sous surveillance après l'audit des finances publiques sénégalaises présenté en conférence de presse par le Premier ministre Ousmane Sonko et le Ministre de l'économie Abdourahmane Sarr qui auraient décrit une situation inquiétante des finances du Sénégal imputable à l'ancien régime dirigé par Macky Sall.

En outre, le Sénégal reste plus que jamais confronté au phénomène de l'émigration irrégulière. En effet, le 21 octobre, une pirogue transportant 150 migrants aurait disparu dans l'atlantique. Malgré le soutien d'associations d'aides aux exilés, le bateau était introuvable depuis au moins 10 jours.

TCHAD

Sanglante attaque de Boko Haram dans un flot de remous politiques

Au Tchad, le récent revers sécuritaire est sévère. Au moins une quarantaine de soldats tués. C'est le bilan de l'attaque meurtrière du groupe terroriste Boko Haram, menée le soir du 27 octobre, contre une base de l'armée tchadienne, dans la région du Lac Tchad, au sud-ouest du pays. Située sur l'île de Barkaram, non loin de la frontière avec le Nigéria, la base a été incendiée par les assaillants, selon des sources locales. Ces dernières rapportant à la différence du décompte de la présidence tchadienne, « une soixantaine de soldats qui ont perdu la vie et des dizaines de blessés. » Il s'agit de l'une des attaques les plus féroces enregistrées ces dernières années. En témoigne le déplacement illico presto du Président Mahamat Idriss Déby Itno, sur place. Décrétant, dans la foulée, trois jours de deuil national, il a par la même occasion, lancé l'opération « Haskanite » pour « poursuivre et traquer les assaillants jusque dans leurs derniers retranchements. » Face à ce drame, l'ensemble du champ politique n'a pas hésité à faire montre de solidarité patriotique. Trois jours après l'attaque, un rassemblement d'organisations de la société civile (OSC) du bassin du lac Tchad, a eu lieu à Ndjamena. Le comité de pilotage de cette réunion, qui préconise de mieux impliquer les communautés locales, a présenté un plan

d'action « en complément des initiatives étatiques, pour relever les défis complexes, la tâche qui nous attend est considérable, alors que nous nous efforçons de mettre en œuvre des changements significatifs, et de surmonter les complexités des défis auxquels nous faisons face. »

Cette frappe de Boko Haram est survenue à l'ombre de remous politiques internes, cristallisées autour des prochaines élections législatives et locales. Prévues pour le 29 décembre prochain, plusieurs entités d'opposition avaient réclamé un report, arguant les récentes inondations meurtrières, un climat politique délétère et des doutes sur la fiabilité du processus électoral. Ces critiques sont ignorées le président Déby, qui a fermement maintenu la date. Réagissant à la nouvelle, l'opposant et ancien premier ministre Succès Masra, a annoncé que son parti « Les transformateurs » ne participera pas au scrutin. « Participer, aujourd'hui, dans ces conditions, aux élections reviendrait purement et simplement à servir de caution à l'installation de l'apartheid [dans le pays] et de caution à un résultat qui est déjà dans les ordinateurs du camp d'en face », a-t-il dénoncé le 20 octobre, lors d'une cérémonie organisée en commémoration de la sanglante répression d'octobre 2022.

Une décision accueillie comme un cheveu sur la soupe par une partie de l'opposition. « Comment se fait-il que le même code présenté et discuté en Conseil des ministres pendant qu'il était Premier ministre, validé par lui, il peut revenir aujourd'hui, le remettre en cause et demander sa modification ? », se demande le coordonnateur du Groupe de concertation des partis politiques (GCAP), Max Kemkoye. Ajoutant que « c'est faire de la zizanie politique et donc c'est une reculade qui est compréhensible mais qui ne va rien donner en ce sens que tous les Tchadiens ont compris sa position. »

De même, le navire de la coalition présidentielle prend l'eau. Ceci en raison de la décision du MPS (Mouvement patriotique du salut) – membre de la coalition « Tchad uni » – d'aller seul aux élections du 29 décembre. « Cette annonce signe la mort de la coalition Tchad uni alors qu'hier nous nous tenions côte-à-côte, on va désormais aller s'affronter sur le terrain ! C'est une ingratitude de la part du secrétaire général du MPS. Il nous a roulés dans la farine. Mais nous qui le connaissons bien, nous ne sommes pas surpris », s'est défendu Malloun Yoboïdé Djilaki, président du Parti démocratique et socialiste pour l'alternance (PDSA). La déception a été identique du côté de l'Union sacrée pour la République (USPR). « Dire que chacun va aller de son côté et que l'on se retrouvera pour la moisson, ce n'est pas normal : on aurait pu tenir le

même raisonnement pour la présidentielle ! », regrette pour sa part, le leader du parti. Par ailleurs, le Président Déby a démis de leurs fonctions, plusieurs hauts responsables sécuritaires. Parmi ceux-ci : le n° 2 de l'État-major général des armées du Tchad, celui de l'armée de terre et ses deux adjoints, le directeur général de la police lui aussi avec ses deux adjoints, celui de la gendarmerie, ou encore les numéros 2 et 3 de la Garde nationale.

Parallèlement, la situation humanitaire n'est pas non plus des plus reluisantes. Le pays continue de faire face aux conséquences des inondations, un niveau inédit de crue de 8,18 m du fleuve Chari ayant par ailleurs été constaté. Pour rappel, le bilan de ces inondations s'élève à plus de 500 morts et 1,9 million de sinistrés depuis juillet. Les choses se corsent d'un autre côté, à la frontière avec le Soudan. Le HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés) a constaté un nouvel afflux de plus de 20 000 Soudanais – seulement dans la première semaine d'octobre - dans la province du Wadi Fira. Selon le HCR, l'urgence est de récolter 80 millions de dollars pour construire trois nouveaux sites d'accueil. Mais l'agence onusienne déplore, n'avoir reçu, jusqu'ici, que 11% des 214 millions de dollars nécessaires en 2024 pour endiguer la crise humanitaire.

TOGO

Résurgence des attaques terroristes dans le Nord

Depuis 2021 le nord du Togo, frontalier au Burkina Faso est confronté à des incursions récurrentes de terroristes affiliés au Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) ou encore à l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Malgré les efforts des forces de défense et de sécurité pour contrer ces attaques dans la région des Savanes, deux attaques terroristes ont été notées à deux semaines d'intervalle, faisant des pertes en vie humaines et des dégâts matériels. Cette situation préoccupe les populations comme en témoigne un habitant de la zone de Kpendjal-Ouest en ces termes au micro de RFI « il ne se passe pas une semaine sans incident, c'est impossible ».

La réurrence des attaques dans le nord du pays fait de cette région l'épicentre des irruptions des groupes armés djihadistes. Ces incidents augmentent le nombre des déplacés internes et entraînent une crise humanitaire et socio-économique entre autres pour les populations qui ont fui leurs villages. Sur le plan politique, la plateforme d'opposition Dynamique pour la majorité du peuple (DMP) continue d'exiger que « la lumière soit faite » à la suite de la réunion publique organisée à la permanence de la Convention démocratique des peuples africains, où des personnalités politiques togolaises et africaines ont été blessées.

Avec les contributions de :

Mbassa Thioune
Kensio Akpo
Adji Awa Samb
Bocar Guiro
Babacar Diop
Maguette Pouye (stagiaire)

Design : Thiané Thiam

Sous la direction du Dr. Bakary Sambe

